

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juin 2022

123x22

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION CANTAREN

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :

Association Cantaren : 3 rue de la tuilerie, les Pennes Mirabeau, siret : 43948562400027, représentée par sa présidente, Karine Sauvadet, dont les objectifs sont la pratique du chant choral et de faire découvrir au public la chanson Française et contemporaine, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 1 500€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association Cantaren pour un montant de : 1 500 €.

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme
Les Pennes Mirabeau, le 1^{er} Juillet 2022
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

JEAN-MARC LEONETTI